

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N° 01

Réunion plénière du : 17 septembre 2018

A : 18h30

Lieu : Antenne du D.F.S.M. au Havre

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres présents : Mmes Yvette BOTTE, Marie Rose CASTEL. MM., Thierry BLONDEL, Pierre LECORNU, Gérard LELIEVRE, Jean Pierre LEVEE, André MAROLLE, Michel MOGIS Jean Marc VAUTIER.

Membres excusés : MM. Dany COLE, Gérard DEMARRE, Gérard DUVAL, Jean-Luc TIRET.

Assiste à cette réunion : M. Jean Pierre GALLIOT, référent du pôle sportif du DFSM,

§§§§

RECOURS

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de **7 jours**, à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

§§§§

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, licence manquante)

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, **c'est le club recevant** qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via footclubs et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

Championnat et Coupe Vétérans : comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, doivent être inscrit sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétérans à compter de cette saison, 2018/2019.

§§§§

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>

A 18 h 30, le Président de la commission ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres de la commission, espère que chacune et chacun ont passé d'excellentes vacances pour reprendre en forme cette nouvelle saison.

Concernant les PV, la forme et le fond devront être respectés à partir de cette saison. Les trois Antennes devront faire leur réunion la même semaine afin que le PV regroupe les attendus de chaque Antenne, sur un modèle unique comme présenté en séance par notre responsable de pôle, Jean Pierre Galliot, qui remet un exemplaire aux membres présents.

ADOPTION DE PROCES-VERBAUX

La Commission procède à l'adoption des procès-verbaux:

- de la réunion restreinte n°33 publié le 4 juillet 2018
- de la réunion restreinte n°34 publié le 11 juillet 2018
- de la réunion restreinte n°35 publié le 16 juillet 2018
- du rectificatif de la réunion restreinte n°35 publié le 26 juillet 2018
- de l'annexe au procès-verbal n°33 publié sous Footclubs le 4 juillet 2018

En l'absence d'observation, la Commission adopte les procès-verbaux.

§§§§

CALENDRIER DES REUNIONS de septembre à décembre 2018

LIEU	JOURNEE	DATES	PARUTION SUR LE SITE
LE HAVRE	Plénière	Le 17/09/2018	
DIEPPE, ROUEN, LE HAVRE	02 et 09/09/2018	24ou25/09/2018	Le 02/10/2018
DIEPPE, ROUEN, LE HAVRE	16 et 23/09/2018	08ou09/10/2018	Le 16/10/2018
DIEPPE, ROUEN, LE HAVRE	30/09 et 7/10/2018	22ou23/10/2018	Le 30/10/2018
DIEPPE, ROUEN, LE HAVRE	14 et 21/10/2018	05ou06/11/2018	Le 14/11/2018
DIEPPE, ROUEN, LE HAVRE	28/10 et 4/11/2018	19ou20/11/2018	Le 28/11/2018
DIEPPE, ROUEN, LE HAVRE	11/11 et 18/11/2018	03ou04/12/2018	Le 11/12/2018
DIEPPE, ROUEN, LE HAVRE	25/11 et 2/12/2018	17ou18/12/2018	Le 26/12/2018
DIEPPE, ROUEN, LE HAVRE	09 et 16/12/2018	02ou03/01/2019	Le 09/01/2019
ROUEN	Plénière	En Janvier 2019	

§§§§

CALENDRIER DES MATCHS DE COUPE DEPARTEMENTALE

COUPE FOOTBALL ENTREPRISE ROBERT LEFEBVRE

Organisation des tours en fonction des équipes engagées

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET

1^{er} TOUR : 30 septembre 2018
2^{ème} TOUR : 14 octobre 2018
3^{ème} TOUR : 28 octobre 2018
4^{ème} TOUR : 18 novembre 2018
1/16^{ème} de FINALE : 03 février 2019
1/8^{ème} de FINALE : 10 mars 2019
QUART DE FINALE : 21 avril 2019
DEMI-FINALE : 08 mai 2019
FINALE : 26 mai 2019

COUPE SENIORS VÉTÉRANS ANDRE STRAPPE

1^{er} TOUR : 30 septembre 2018
2^{ème} TOUR : 28 octobre 2018
3^{ème} TOUR : 18 novembre 2018
1/16^{ème} de FINALE : 03 février 2019
1/8^{ème} de FINALE : 10 mars 2019
QUART DE FINALE : 21 avril 2019
DEMI-FINALE : 08 mai 2019
FINALE : 26 mai 2019

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT (D1 et D2)

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRÉ CAILLOT (D3)

1^{er} TOUR : 14 octobre 2018
2^{ème} TOUR : 28 octobre 2018
3^{ème} TOUR : 18 novembre 2018
1/16^{ème} de FINALE : 03 février 2019
1/8^{ème} de FINALE : 10 mars 2019
QUART DE FINALE : 21 avril 2019
DEMI-FINALE : 08 mai 2019
FINALE : 26 mai 2019

§§§§

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>

Concernant l'engagement des équipes après l'établissement des calendriers, l'équipe qui s'engage prendra la place d'un exempt sans aucune condition particulière,

§§§§

Plus aucune information n'étant demandée, la séance est levée à 19 h 45.

§§§§

Le Président de la commission,



Laurent LEFEBVRE

Le Secrétaire de séance,



Jean Marc VAUTIER